

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 à 19H00**



N°052-2026 – Versement, dans le cadre du Projet Educatif Local (PEL), d'une subvention au titre de l'appel à projet Parcours d'éducation artistique, Culturel et Sportif au Pôle Pyramide

Conseillers en exercice : 29 - Présents : 28 - Excusé avec Pouvoir : 1 - Excusé sans Pouvoir : 0
Absents : 0 – Votants : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE 1^{er} AVRIL, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 26 mars 2026**, sous la présidence de **Madame Rita MONTEIRO, 1^{ère} Adjointe**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames, Messieurs :

BACHELET Thierry, BIRRAUX François, BERNARD Jean-Luc, BOZONNET Antoine, CHAUDET Lydie, CORTEL Sonia, COUTURIER Thierry, DAHOUI Mélanie, DELEPINE Emmanuel, DESVIGNES Emmanuel, DOUVRE Evelyne, DRUET Marion, GAUDIN Philippe, GUIOT Audrey, LAGARDE Olivier, LEO Lydia, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, RODET Pascaline, ROUSSEL Céline, SCHWINTNER Francis, SEVOZ Murielle, TRICHOT Patricia, USEO Pierre, VIGNAGA Isabelle.

ÉTAIT EXCUSÉ AVEC POUVOIR :

Monsieur Guillaume FAUVET (a donné pouvoir à Rita MONTEIRO)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Francis SCHWINTNER** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre du Projet Educatif Local, et conformément à l'action 1-3 « Mise en place d'un parcours d'éducation artistique, culturel et sportif », la commune a lancé en juin 2025 un appel à projet auprès des acteurs éducatifs de la commune permettant de financer des actions artistiques, culturelles ou sportives innovantes en faveur des 0-11 ans. Une enveloppe budgétaire de 10 000 euros a été prévue pour l'appel à projet 2025 (crédits reportés sur 2026). Lors de la séance du 4 février 2026, le Conseil Municipal a autorisé le versement d'une participation financière aux écoles et à Bout'chou pour un montant global de 7 157,80 euros.

Un dernier projet, porté par le Pôle Pyramide a été reçu par la commune.

Ce projet, appelé « Summer Kids » a pour objet d'organiser avec les enfants du centre de loisirs des ateliers artistiques avec une compagnie d'artistes afin de réaliser les décors du festival « Summer 2026 ». La compagnie interviendra sur deux semaines de vacances (l'une en avril et la seconde en juillet). L'action touche l'ensemble des enfants qui seront présents au centre de loisirs lors de ces deux semaines.

Le coût du projet est estimé à 10 000 euros (incluant le temps de travail des animateurs du Pôle qui participeront au projet). Le montant de l'aide sollicité est de 2 000 euros soit 50% du coût de l'intervention de la compagnie artistique.

Ce projet a reçu un avis favorable de la commission. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de cette participation financière au titre du parcours EACS.

001-210103446-20260401-052-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026
Publication : 08/04/2026

Vu le Projet Educatif Local 2022-2027,

Considérant que l'enveloppe budgétaire prévue pour l'appel à projet EACS est d'un montant de 10 000 euros,

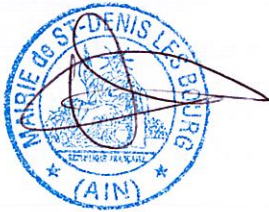
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

VERSE une subvention au titre de l'appel à projet « Parcours d'éducation, artistique, culturel et sportif » au Pôle Pyramide pour un montant de 2 000 euros.

DIT que ces crédits sont inscrits à l'article 6288 du budget 2026 et reportés du budget 2025.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

La Présidente,
Rita MONTEIRO



Le Secrétaire,
Francis SCHWINTNER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20260401-052-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026
Publication : 08/04/2026